

Séance du 15 décembre 2011

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Dumas, MM. Labayle, Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, Adjointes ; MM. Saussié, Lozano, Mmes Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mmes Demont, Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Le Maire, M. Millet-Barbé à Mme Dumas, Mme Bisauta à M. Labayle, M. Pommiez à M. Gastambide, M. Causse à Mme Demont, Mme Chevrel à M. Lozano, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, M. Escapil-Inchauspé à Mme Durruty, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Bergé, M. Ugalde à M. Barrère.

**ABSENTS** : MM. Jaussaud, Arandia, Mme Loupien-Suares.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : FINANCES** – Versement d'avances sur subventions par anticipation au vote du budget primitif 2012.

Chaque année, courant janvier, un acompte sur subventions est versé aux principales structures financées par la Ville (associations et clubs sportifs professionnels, Centre communal d'action sociale) afin de leur assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le premier semestre. Il est rappelé que ces avances n'engagent pas le montant définitif de la subvention 2012 qui sera votée ultérieurement par le conseil municipal.

Pour l'année 2012, il est proposé au conseil municipal d'approuver le versement d'une avance sur subventions pour les bénéficiaires suivants :

<b>Bénéficiaires</b>	<b>Acomptes en €</b>
Association Sportive Bayonnaise	12 000
Aviron Bayonnais football club	100 000
Aviron Bayonnais omnisports	130 000
Aviron Bayonnais rugby amateur	75 000
Club Olympique Bayonnais	13 000
La Société Nautique	22 000
Les Croisés de Saint-André	12 000
S.A.S.P. Aviron Bayonnais rugby pro	250 000
Crèche Arche de Noé	20 000
Crèche Baionako Luma	10 000
Espace parents enfants crèche Babinou	10 000
Le Trait d'union	8 000
M.V.C. Centre-Ville	40 000
M.V.C. Polo Beyris	25 000
Patronage laïque des petits Bayonnais	130 000
Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne	200 000
Amicale de la porte d'Espagne	6 000
Cinéma et cultures	25 000
Festival théâtre franco-ibérique et latino-américain	35 000
Les Lézards qui bougent	16 000
Orai Bat	14 000
Oreka	6 000
Quartier latin	12 000
Scène Nationale de Bayonne et du Sud Aquitain	190 000
Université du temps libre	3 000
Comité d'Action Sociale du personnel communal	25 000
Office de tourisme	260 000
Office de commerce	30 000
<b>Total</b>	<b>1 679 000</b>

Par ailleurs, il est proposé de verser une avance d'un montant de 1 000 000 € pour le Centre communal d'action sociale, montant qui sera mis en paiement en plusieurs tranches, en fonction de ses besoins effectifs de trésorerie.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.